

## FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: FORCE - FIVE

Page 1

### SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.  
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896  
NOM DU PRODUIT..... FORCE-FIVE  
UTILISATION DU PRODUIT..... DÉSINFECTANT QUATERNAIRE  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ..... CANUTECH 613-996-6666

### SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



#### ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:

CONTACT AVEC LA PEAU ..... CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES  
ABSORPTION PAR LA PEAU ..... N.D.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... CAUSE DES BRÛLURES OCULAIRES  
INHALATION..... N.D.  
INGESTION ..... NOCIF SI INGÉRÉ.  
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË..... VOIR CI-DESSUS.  
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE .. VOIR CI-DESSUS.  
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT N.D.  
AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION.....

### SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

| INGRÉDIENTS DANGEREUX   | C.A.S. #   | %      | TLV  | DL50   | CL50            |
|---|------------|--------|------|--|-----------------|
| N-ALKYL (C12-16} - N,<br>CHLORURE de NDI METHYL-<br>N- BENZYLAMMONIUM                       | 68424-85-1 | 4 - 8  | N.D. | VOIR SECTION 11  | VOIR SECTION 11 |
| ALCOHOLS, C9-11,<br>ETHOXYLATED   | 68439-46-3 | 3 - 10 | N.D. | > 2,000 MG/KG<br>ESPÈCES:<br>(ORALE, RAT)                              | N.D.            |
| ÉTHYLÈNEDIAMINE<br>TÉTRASODIQUE<br>TETRAACÉTATE   | 64-02-8    | 1 - 5  | N.D. | 3,300 MG/KG<br>ESPÈCES :<br>(CUTANÉE ,RAT)                             | N.D.            |
| SEL SODIQUE DE L'ACIDE<br>SILICIQUE: MÉTASILICATE<br>DE DISODIUM,<br>MÉTASILICATE DE SODIUM | 6834-92-0  | 1 - 5  | N.D. | (ORALE,RAT)<br>3,030 MG/KG<br><br>(CUTANÉE,<br>LAPIN) > 5,000<br>MG/KG | N.D.            |

### SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU ..... EN CAS DE CONTACT, LAVER IMMÉDIATEMENT LA PEAU AVEC  
BEAUCOUP DE SAVON ET D'EAU. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN  
MÉDECIN. ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... EN CAS DE CONTACT, RINCER IMMÉDIATEMENT AVEC BEAUCOUP  
D'EAU. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.  
INHALATION..... TRANSPORTER À L'AIR FRAIS. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN  
MÉDECIN. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE OU DE GÊNE  
RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE.  
INGESTION ..... CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN. NETTOYER LA BOUCHE

NOTES AU MÉDECIN .....

AVEC DE L'EAU ET BOIRE BEAUCOUP D'EAU PAR LA SUITE. NE PAS FAIRE VOMIR SANS LES RECOMMANDATIONS D'UN MÉDECIN. NE RIE FAIRE AVALER À UNE PERSONNE QUI EST INCONSCIENTE.  
N.D.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|  |  |
|--|--|
| RISQUES D'INFLAMMABILITÉ .....                         | NON-INFLAMMABLE  |
| AGENTS D'EXTINCTION .....                              | POUDRE CHIMIQUE, EAU PULVÉRISÉE, MOUSSE. UTILISER DE L'EAU PULVÉRISÉE POUR REFROIDIR LES CONTENANTS QUI NE SONT PAS OUVERTS.     |
| POINT D'ÉCLAIR.....                                    | S.O.   |
| LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME)..... | N.D.   |
| LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME)..... | N.D.   |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....                       | N.D.   |
| MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....     | LES COMBATTANTS DE FEU DEVRAIENT PORTER DE PLEINS VÊTEMENTS DE PROTECTION, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT DE RESPIRATION D'UN SEUL BLOC. |
| RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION .....    | N.D.   |
| PUISANCE EXPLOSIVE.....                                | N.D.   |
| SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....                   | N.D.   |
| SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES .....       | N.D.   |
| PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....                  | UTILISER DE L'EAU PULVÉRISÉE POUR REFROIDIR LES CONTENANTS QUI NE SONT PAS OUVERTS. OXYDES D'AZOTE.                              |

**SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

|  |  |
|--|--|
| MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL..... | PRÉCAUTIONS PERSONNELLES: UTILISER UN RESPIRATEUR S'IL Y A RISQUE D'EXPOSITION À LA VAPEUR DU PRODUIT. PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: NE PAS CHASSER DANS L'EAU DE SURFACE OU LE RÉSEAU D'ÉGOUTS POUR EAUX USÉES. MÉTHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE : CONTENIR LE DÉVERSEMENT ET LE RAMASSER AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE NON COMBUSTIBLE (NOTAMMENT DU SABLE, DE LA TERRE, DE LA TERRE À DIATOMÉES, DE LA VERMICULITE) ET PLACER DANS UN CONTENANT POUR ÉLIMINATION CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS LOCAUX ET FÉDÉRAUX (VOIR PAGE 13). |
|--|--|

**SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

|  |  |
|--|--|
| PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT..... | ÉVITEZ LE CONTACTS AVEC LES YEUX, LA PEAU ET L'HABILLEMENT. ÉVITEZ DE RESPIRER LA VAPEUR. EMPLOYEZ AVEC À VENTILATION PROPORTIONNÉE. LAVEZ COMPLÈTEMENT APRÈS MANIPULATION.                            |
| D'ENTREPOSAGE .....                            | STOCKAGE DANS UN SECTEUR FRAIS, SEC, WELL-VENTILATED, À PARTIR DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'ALLUMAGE. ENDROIT À PARTIR DES MATÉRIAUX INCOMPATIBLES. MAGASIN SELON DE BONNES PRATIQUES INDUSTRIELLES. |

**SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

|  |  |
|--|--|
| CONTROLES D'INGENIERIE.....                                      | SI LES PROCÉDÉS LIBÈRENT DES POUSSIÈRES, DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR, DES BROUILLARDS OU DES VAPEURS, FOURNIR UNE VENTILATION ADÉQUATE ET CONFORME AUX BONNES HABITUDES DE VENTILATION.                      |
| ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE: PROTECTION DE LA PEAU..... | CAOUTCHOUC DE NITRILE TABLIER EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE, BOTTES EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE.   |
| PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE.....                        | PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES S'IL Y A RISQUE DE CONTACT DU PRODUIT AVEC LES YEUX. UTILISER DES LUNETTES DE SÉCURITÉ AVEC DES ÉCRANS LATÉRAUX DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. |
| PROTECTION RESPIRATOIRE .....                                    | SI LES PROCÉDÉS LIBÈRENT DES POUSSIÈRES, DES PARTICULES EN   |

MESURES D'HYGIENE ..... SUSPENSION DANS L'AIR, DES BROUILLARDS OU DES VAPEURS, UN RESPIRATEUR CONJOINTEMENT APPROUVÉ DE NIOSH EST CONSEILLÉ EN L'ABSENCE DES CONTRÔLES DE L'ENVIRONNEMENT APPROPRIÉS.  
 DOUCHE OCULAIRE, DOUCHE DE SÉCURITÉ ET VÊTEMENTS DE PROTECTION (MANCHES LONGUES, COMBINAISON OU AUTRE, S'IL Y A LIEU) POUR ÉVITER TOUT CONTACT CUTANÉ.

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE ..... LIQUIDE  
 APPARENCE & ODEUR ..... COULEUR VERTE - PARFUM DE CITRON  
 LIMITE DE DÉTECTION OLFECTIVE ..... N.D.  
 DENSITÉ ..... 1.037  
 TENSION DE VAPEUR (MMHG) ..... N.D.  
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) ..... N.D.  
 TAUX D'ÉVAPORATION ..... N.D.  
 POINT D'ÉBULLITION ..... 100°C  
 POINT DE CONGÉLATION ..... 0°C  
 PH ..... 14  
 SOLUBILITÉ (% DE W/W) ..... SOLUBLE  
 COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU ..... N.D.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ ..... LE PRODUIT EST STABLES SOUS DES CONDITIONS NORMALES D'OPERATION  
 CONDITIONS À ÉVITER ..... ÉVITEZ N'IMPORTE QUELLE SOURCE D'ALLUMAGE.  
 INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) ..... AGENTS OXYDANTS FORT; AGENTS RÉDUCTEURS. ALLIAGES D'ALUMINIUM. CUIVRE. ALLIAGES DE CUIVRE. NICKEL. DE L'HYDROGÈNE INFLAMMABLE PEUT ÊTRE PRODUIT AU CONTACT DE MÉTAUX TELS QUE: ZINC. ALUMINIUM. PEUT RÉAGIR AVEC LES SOLUTIONS DE SEL D'AMMONIUM AYANT COMME RÉSULTAT LA FORMATION DE GAZ D'AMMONIAQUE. DU GAZ D'HYDROGÈNE INFLAMMABLE PEUT SE FORMER EN CAS DE CONTACT PROLONGÉ AVEC DE L'ALUMINIUM, DE LAITON, DU PLOMB ET DU ZINC. DU MONOXYDE DE CARBONE PEUT SE FORMER SI EN CONTACT AVEC DES SUCRES RÉDUCTEURS. MÉTAUX RÉACTIFS (C'EST-À-DIRE, SODIUM, CALCIUM, ZINC ETC.). MATIÈRES RÉACTIONNELLES AUX COMPOSÉS HYDROXYLE. ALLIAGE DE CUIVRE ACIDES FORTS. OXYDANTS.  
 PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION ..... OXYDES DE CARBONE, OXYDES D'AZOTE (NOX), GAZ DE CHLORURE D'HYDROGÈNE. HYDROGÈNE. ALDÉHYDES. FRAGMENTS D'HYDROCARBURE INFLAMMABLES.  
 POLYMÉRISATION DANGEREUSE ..... NE SE PRODUIRA PAS.

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

LIMITES D'EXPOSITION ..... VOIR SECTION 3.  
 POUVOIR IRRITANT ..... VOIR SECTION 3.  
 DL50 ..... CHLORURE DE N-ALKYL (C12-16)-N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM (NO CAS : 68424-85-1): TOXICITÉ ORALE AIGUË : DL50 (RAT): 344 MG/KG. TOXICITÉ CUTANÉE AIGUË: DL50 (LAPIN): 3340 MG/KG.  
 CL50 ..... N.D.  
 SENSIBILISATION AU PRODUIT ..... N.D.  
 CANCÉROGÉNÉCITÉ ..... AUCUN DU COMPONENTS N'EST ÉNUMÉRÉ SOUS L'IARC.  
 EFFETS SUR LA REPRODUCTION ..... N.D.  
 TÉRATOGENÉCITÉ ..... N.D.  
 MUTAGÉNÉCITÉ ..... N.D.  
 PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES ..... N.D.  
 TOXICITÉ CHRONIQUE ..... N.D.  
 TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ..... L'EDTA ET SES SELS DISODIQUES ONT CAUSÉ DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES CHEZ LES ANIMAUX DE LABORATOIRE MAIS SEULEMENT À DES DOSES EXAGÉRÉES QUI ONT ÉTÉ TOXIQUES POUR LES MÈRES. CES EFFETS SONT PROBABLEMENT RELIÉS À LA

CARENCE EN ZINC ATTRIBUABLE À LA CHÉLATION.

**SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

INFORMATION ÉCOLOGIQUE N.D.

**SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS**

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

**SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE ..... LIQUIDES CORROSIFS, N.S.A. (CHLORURE DIMÉTHYLIQUE ALKYLIQUE DE BENZYLAMMONIUM)  
 CLASSIFICATION DE TMG ..... 8  
 NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT ..... 1760  
 GROUPE D'EMBALLAGE ..... II

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

CLASSIFICATION SIMDUT ..... E  
 CONFORMITÉ DE CPR ..... CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

**SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS**

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613) - 744-8896  
 DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016

N.D. = NON DISPONIBLE  
 S.O. = SANS OBJET